



Les hausses des prix de l'énergie sont de moins en moins supportables pour de nombreux ménages.

LE DOSSIER  
**L'AMOUR**

**SOUS LA LOUPE** P.2  
EN FÉVRIER,  
C'EST LA « TOURNÉE  
MINÉRALE »

**L'INFOGRAPHIE** P.3  
QUELS SPORTS  
AUX JO D'HIVER  
DE PÉKIN ?

**SCIENCES** P.8  
CHARLES DARWIN  
ET LA SÉLECTION  
NATURELLE

# Un accord sur le prix de l'ÉNERGIE



Le prix de l'énergie a fortement augmenté ces derniers mois. De nombreux ménages (familles ou personne seule) peinent à payer leurs factures. Le gouvernement a pris des décisions.

D'abord, il a été décidé de prolonger jusqu'à fin juin le tarif social élargi, dont bénéficient environ un million de ménages ou deux millions de personnes qui ont des revenus peu élevés. Ils ont accès à des prix plus avantageux pour l'électricité et le gaz naturel.

En Wallonie et à Bruxelles, on estime que plus d'un ménage sur quatre est en situation de précarité énergétique (a des difficultés à satisfaire ses besoins en énergie). La hausse des prix que les consommateurs subissent depuis des mois n'arrange pas la situation.

**TARIF SOCIAL ÉLARGI, TVA À 6 % ET CHÈQUE**

Pour aider la population à supporter ces augmentations, le gouvernement fédéral a annoncé plusieurs mesures.

Aussi, le gouvernement s'est accordé pour faire baisser la TVA sur l'électricité, de 21 % à 6 %. La TVA (taxe sur la valeur ajoutée) est une taxe que l'on paie à l'État dès que l'on achète quelque chose (un objet ou même un service). Cette réduction sera effective (appliquée) pendant quatre mois, de mars à juin inclus. Cette mesure vaut pour l'électricité, mais pas pour le gaz. Un chèque énergie de 100 euros sera aussi octroyé à chaque ménage pour l'aider à payer ses factures.

**BOOSTER LE POUVOIR D'ACHAT**

Ces mesures ont pour but de « booster » le pouvoir d'achat. Ce dernier correspond à la quantité de biens et de services que l'on peut s'acheter avec un revenu. Il dépend donc, et du niveau du revenu, et du niveau des prix des biens et services. Si ceux-ci augmentent et que le revenu n'augmente pas ou en tout cas, pas suffisamment, le pouvoir d'achat est en baisse. Ce qui est le cas depuis des mois.

Selon le gouvernement, les mesures prises devraient permettre aux ménages de « gagner » en moyenne 300 euros en 2022. Sera-ce suffisant ?

Adeline Nonet

**RECORD DE PRIX**

Les hausses des prix de l'énergie sont impressionnantes. Par exemple, le prix du gasoil a grimpé de 70 % en un an. Cette semaine, il a atteint le plus haut tarif depuis septembre 2013. Même son de cloche du côté du prix du diesel où l'on atteint un record absolu (jamais égalé).



Dans quelques jours tu pourras découvrir le **tout nouveau site** du JDE.



RDV sur [lejde.be](http://lejde.be) pour **ne rien rater !**



**LA PHOTO DE LA SEMAINE**

## Le premier en haut de la chute gelée ?

Louna Ladevant, un Français de 20 ans, a de nouveau remporté le titre de champion d'Europe de difficulté en cascade de glace, dans le parc des Écrins (Alpes françaises). Ce sport peu connu propose d'escalader des chutes d'eau gelées. Il y a des courses de vitesse, de difficulté et des contre-la-montre.